



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports aériens

Question écrite n° 90650

## Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la situation d'Air France. L'État a une responsabilité majeure dans la situation du transport aérien. En tant que régulateur mais également en tant que partie prenante comme actionnaire majoritaire d'aéroports de Paris et actionnaire de référence d'Air France, position renforcée par votre décision, au mois de mai 2015, de rendre l'État acquéreur de 5 100 000 titres Air France représentant 1,7 % du capital. Cette opération visait à peser sur l'assemblée générale du 21 mai 2015 pour permettre l'adoption des droits de vote double pour les actionnaires fidèles. Cette décision doublera le nombre de voix liées aux titres dont l'État dispose et augmentera donc considérablement son poids dans le processus de décision. Alors que le PDG d'Air France a annoncé la suppression de près de 1 000 emplois et que le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale évoque l'hypothèse d'un rachat, les parties prenantes d'Air France, au premier rang desquelles les salariés, sont légitimement inquiets, ainsi que la représentation nationale, compte tenu du caractère stratégique de ce fleuron. Par ailleurs, le rapport Le Roux sur la compétitivité du transport aérien, publié au mois de novembre 2014, a exprimé un certain nombre de propositions, notamment dans sa troisième partie intitulée « agir vite tant qu'il en est encore temps », il semble pour l'heure être resté sans suites. Ce sont les raisons pour lesquelles il souhaiterait connaître la stratégie du Gouvernement s'agissant d'Air France et plus globalement, concernant l'ensemble du transport aérien français.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Pélissard](#)

**Circonscription :** Jura (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90650

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 octobre 2015](#), page 8009

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)